

Réf: Dossier N° 161554

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BALMA BAT »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Cité des arts, Lot 9, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BALMA BAT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Bâtiment Travaux Publics (BTP) ;
- Conception de plans architecturaux ;
- le suivie des travaux,
- le contrôle ;
- la location et vente d'engins lourds,
- la vente d'agrégats ;
- divers prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Cité des arts, Lot 9, Ilot 9

Dirigeant(s) : M BALMA MOHAMED AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10905 du 28/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65992/GTCA/RC/2022 du 28/11/2022

